

Organisateur de l'activité

- **Nom**
Dubray
- **Prénom**
Fanny
- **Adresse**
10, place du Parlement de Bretagne, 35000 Rennes
- **Raison sociale**
AEDE-France (Fanny Dubray), Mouvement européen — Yvelines (Daniel Cornalba)

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Urgence écologique. Que fait l'Europe ?
- **Description de l'activité**
Après le petit-déjeuner d'accueil, Petra Popp, chargée de la programmation des événements du Quai des Possibles, a souhaité la bienvenue aux participants. Les organisateurs Fanny Dubray (AEDE-France) et Daniel Cornalba (Mouvement européen – Yvelines) leur ont présenté le cadre des consultations citoyennes et les objectifs de la matinée.

Le premier expert, Pierre Jomier, a centré sa présentation sur le rôle central qu'a joué l'Union européenne dans les avancées des politiques environnementales en Europe. Il a ensuite laissé la parole à Jen Althoff, qui a mis l'accent sur la question de l'énergie. Les deux experts ont dans un troisième temps répondu aux questions du public. Pendant ces échanges, René Prioux, conseiller municipal délégué aux relations internationales, a répondu aux questions des habitants sur l'entretien de la forêt de Saint-Germain-en-Laye et la création d'une décharge. L'ensemble des échanges a duré une heure.

Les participants se sont ensuite séparés en plusieurs groupes afin d'élaborer des propositions, qu'ils ont mises en commun à l'issue de ces ateliers.

- **Date et heure**
La consultation a eu lieu le samedi 06 octobre 2018 de 9 h 30 à 12 h 30.

- **Lieu**
Le Quai des Possibles, 7 place Christiane Frahier, 78100 Saint-Germain-en-Laye
- **Nombre de participants**
30
- **Catégories de publics présents**
La consultation a fait le lien entre plusieurs générations. Le public réunissait principalement des habitants de la commune de Saint-Germain-en-Laye ou des communes alentours, actifs ou retraités. Plusieurs associations locales de défense de l'environnement étaient représentées. La répartition entre les hommes et les femmes était équilibrée.
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
 - Jens Althoff, Directeur du bureau de Paris de la Heinrich Böll Stiftung ;
 - Pierre Jomier, Président des Ateliers de l'environnement et de la démocratie ;
 - René Prioux, Conseiller municipal de la commune de Saint-Germain-en-Laye, délégué aux relations internationales.

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
Présentation de Pierre Jomier :
 - « La prise de conscience la plus concrète de la terre comme milieu fini et vulnérable, ce sont les astronautes d'Apollo XI qui l'ont eue depuis la lune en 1969. Cette prise de conscience suggère un cadre mondial pour les questions environnementales. C'est parce que la terre est un milieu fini que se posent les questions environnementales. Faut-il pour autant considérer ce seul cadre fini ? D'un côté la ressource énergétique solaire est infinie à l'échelle de l'homo sapiens. De l'autre côté, les ressources et problématiques environnementales ont des dimensions très variables, de la commune à la région, l'Europe ou le monde. Et enfin parce que les solutions sont non seulement techniques, mais aussi culturelles.
 - Nos concitoyens ont l'impression que leur environnement est de plus en plus pollué lorsqu'ils respirent l'air des villes, lorsqu'ils voient les algues vertes sur les plages, lorsqu'ils voient les déchets sauvages dans nos forêts, lorsqu'à l'occasion d'une canicule les médias leur disent que tous les records ont été battus... Et pourtant, depuis 1969, ça progresse ! Mais les questions environnementales sont très complexes, parfois paradoxales. Le citoyen voit bien qu'il faut agir, mais quoi faire, comment embarquer tout le monde ? Il faut d'abord expliquer le cadre, le terrain de jeu, simplifier, raisonner par compartiment de l'environnement et dégager des priorités, à son niveau.
 - L'Europe est un ensemble de peuples de cultures relativement homogènes, de niveau d'éducation relativement homogène, de problématiques environnementales pas trop

différentes, qui par son passé industriel et colonial a une responsabilité importante dans la situation actuelle, et qui s'est à travers l'Union européenne doté d'un ensemble de lois et règles homogènes, notamment au niveau environnemental. Le rôle de l'Europe dans les questions environnementales est donc important, mais il n'est pas tout !

- L'Europe fait-elle face à ses responsabilités en matière d'écologie ? Elle s'est dotée d'un Arsenal de réglementations qui ont amené des progrès dans le domaine : convention d'Aarhus (sous l'égide de l'ONU), directive Emissions and Trading Scheme, directive REACH, et directives sur les biocides, directive-cadre eau, normes sur la qualité de l'air, sur les moteurs thermiques, obligations du recyclage des déchets pour les diverses industries (automobile, électrique et électronique...)

- L'Europe n'a pas de pouvoirs de police, elle n'a qu'un pouvoir de contrainte via les pénalités qu'elle peut imposer aux États membres, et un pouvoir judiciaire via la Cour de justice européenne. L'Europe progresse en matière environnementale, mais elle ne progressera pas assez vite si elle n'est pas relayée d'une part au niveau mondial par l'OMC, les COP 21 et suivantes d'autre part aux niveaux nationaux, régionaux et locaux par les politiques, les administrations et les associations. En outre, sa voix est décrédibilisée par des politiques qui s'en servent comme d'un bouc émissaire facile.

- Est-ce que la démission de Nicolas Hulot change quelque chose ? C'est un homme de média, il a réagi en homme de média : sa démission est utile culturellement. Cependant, elle ne résout rien sur le long terme, les réglementations sont en place, le recentrage des moyens financiers ne peut pas être brutal sinon il sera contre-productif, c'est l'économie qui finance la recherche, les progrès environnementaux, le développement durable, pas les discours incantatoires ou favorables à la décroissance. L'écologie ne peut pas être une dictature, sinon elle finira comme les autres dictatures. En ce sens, la promotion des actions locales raisonnées est un élément indispensable pour faire face à "l'urgence écologique", en relais des politiques générales décidées au niveau européen. »

La présentation de Jens Althoff a développé l'exemple de l'énergie. Le directeur du bureau parisien de la Heinrich Böll Stiftung s'est appuyé sur l'exemple allemand pour souligner le rôle que pourraient jouer les collectivités locales dans le développement de sources d'énergies renouvelables. Cette approche pourrait, à ses yeux, contribuer à développer l'emploi en France.

Le débat avec les participants a mis l'accent sur plusieurs thématiques :

- La nécessité de porter la réflexion au niveau européen, à l'approche des élections européennes. La question de l'environnement témoigne de la nécessité d'une réponse coordonnée, et le rôle des consultations citoyennes est avant tout de réfléchir à l'avenir que les citoyens veulent donner à l'Europe.

- Les participants sont apparus dans leur majorité attachés à l'énergie nucléaire. Ils ont exprimé leurs craintes qu'un abandon trop rapide de cette énergie ne se traduise par un recours aux énergies émettrices de CO₂.

- La question de la mise en décharge des déchets dans les forêts. De ce point de vue, les entreprises qui font appel à des sous-traitants non fiables pour la gestion de leurs déchets afin d'en réduire les coûts, portent une responsabilité particulière. Cependant, la disparition des décharges mises à disposition des particuliers est également un problème. La décharge de Saint-Germain-en-Laye en est un exemple. À cet égard, l'adjoint au maire René Prioux a précisé que l'intercommunalité avait été déboutée par le tribunal administratif, et que la commune allait probablement rouvrir une décharge.

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**

Les ateliers ont débattus des enjeux suivants, par ordre d'importance :

- L'information et l'éducation des citoyens
- Le rôle des institutions
- L'agriculture et l'alimentation
- L'énergie et les transports
- La consommation gestion des déchets
- Le développement durable du monde

- **Pistes de proposition formulées**

L'information

- Les médias, l'école et les institutions doivent davantage mettre en avant les actions européennes pour les faire connaître des citoyens.
- L'éducation à l'écologie doit débuter très jeune.
- Les États membres doivent créer des relais d'information sur les aides européennes dans chaque mairie.
- Les consommateurs doivent être davantage sensibilisés sur l'impact environnemental des produits et sur le recyclage
- Les citoyens devraient être davantage sensibilisés à l'impact de leurs activités, par exemple dans les cars de touristes à Paris.
- Les autorités doivent promouvoir les actions locales et les actions des start-up visant à lutter contre le changement climatique, la protection de l'eau.
- L'Union européenne doit lutter contre la désinformation, en finançant par exemple des études scientifiques sur le dérèglement climatique, et en informant les citoyens de solutions qui fonctionnent réellement, comme le recyclage, et vis-à-vis desquelles ils expriment des doutes.
- En matière d'écologie, les autorités doivent prendre en compte les différences culturelles afin d'éviter des réactions contre-productives.
- L'impact environnemental doit figurer parmi les indicateurs de richesse.
- Afin de favoriser l'accès de tous à une alimentation de qualité, des solutions doivent être mises en place, comme les tickets restaurants biologiques ou la généralisation du biologique et la proposition de repas végétariens dans les cantines scolaires.

Les institutions

- L'Union européenne doit être une courroie de transmission entre les initiatives locales. Elle doit favoriser de nouvelles formes économiques durables et solidaires en s'appuyant sur la démocratie locale. Elle doit avoir la capacité d'analyser, de consolider et de réorienter les actions locales dans la direction de pratiques positives.
- L'urgence écologique doit se trouver au cœur de la prochaine campagne des élections européennes. Elle doit mettre l'accent sur des réalisations concrètes réalisées par l'Union européenne, afin d'encourager la participation des citoyens. Elle doit aussi afficher la nécessité d'une vision écologique européenne.
- L'Union européenne doit se donner des moyens ambitieux plutôt que des objectifs consensuels. Elle doit nécessairement engager des moyens dans la transition environnementale.
- L'Union européenne doit être porteuse d'une politique environnementale forte et claire sur la scène internationale. Elle doit contribuer à accroître les exigences environnementales dans tous les traités internationaux.

- Dans chaque État membre, le ministère de l'Environnement doit être rattaché au chef de gouvernement. Chaque ministère doit présenter un bilan annuel qui sera diffusé au niveau européen afin de valoriser les bonnes conduites. Les États membres doivent échanger leurs meilleures pratiques et faire l'objet de sanctions dissuasives en cas de non-application des directives environnementales.
- Le Parlement européen a mis en place une réglementation favorisant la transparence en matière d'intervention des lobbys dans le processus législatif. Cette transparence doit être étendue à la Commission européenne et transposée dans les États membres.

L'agriculture et l'alimentation

- Les fonds de la PAC doivent être consacrés entièrement à l'agriculture biologique et au financement des services écologiques rendus par l'agriculture, comme la bioénergie, qui permettront aux agriculteurs de financer leurs sources de revenus. L'Union européenne doit abandonner l'agriculture intensive pour développer une agriculture écologique, respectueuse des sols vivants, réduisant l'usage des produits chimiques. Elle doit favoriser une agriculture vivrière et des circuits courts. Une période de transition de dix ans ainsi que des aides aux agriculteurs sont nécessaires.
- L'Union européenne doit agir davantage dans la prévention des incendies, en finançant par la PAC l'entretien et la préservation des territoires, qui font partie des services écologiques rendus par les agriculteurs.
- L'Union européenne doit engager les citoyens à réduire leur consommation de viande, en encourageant la production et la consommation de viande haut de gamme. Cette exigence permettra aux agriculteurs européens de se différencier sur les marchés mondiaux, et protégera le marché européen.

La consommation et la gestion des déchets

- L'Union européenne dispose d'un marché de 500 millions de consommateurs. Elle doit établir des normes environnementales strictes et mettre en place un système de tarification de la pollution sur les produits.
- Les consommateurs européens devraient être autorisés à laisser les emballages aux commerçants au moment des achats, comme c'est le cas aux Pays-Bas. Les commerçants doivent ensuite se charger de leur recyclage. Cette solution aurait un effet dissuasif sur les commerçants et les fabricants, qui seraient incités à proposer des produits moins emballés.
- La recherche en matière de recyclage doit se poursuivre et des solutions toujours plus efficaces doivent être mises en place rapidement.
- Un système de consigne devrait être rétabli.
- Des déchetteries doivent être implantées localement.

L'énergie

- Les constructeurs automobiles devraient être incités à produire des véhicules moins polluants.
- Les États européens doivent sécuriser temporairement toutes les installations nucléaires, et poursuivre la décarbonisation de l'énergie. La recherche européenne sur le stockage des déchets nucléaires doit être financée.
- La bioénergie doit être développée afin d'offrir des alternatives aux agriculteurs.
- Les entreprises, les institutions et les commerces doivent être contraints d'éteindre leurs éclairages la nuit, sauf contexte particulier (célébrations festives, etc.) afin de protéger la faune et d'économiser l'énergie. La mise en place de détecteurs de mouvement pour l'éclairage doit être généralisée.
- Une stratégie doit être définie et mise en œuvre au niveau européen afin de repenser

l'organisation de nos vies et l'usage des territoires : développement du télétravail, des transports en commun, rapprochement des lieux de vie et des lieux de travail.

Le développement durable

- L'Union européenne doit repenser l'aide au développement afin d'anticiper la formation de réfugiés climatiques.
- L'Union européenne doit soutenir les pays du sud, et notamment l'Afrique pour répondre à l'urgence écologique dans le monde. Elle doit aider ces pays à mettre en place une agriculture biologique et des systèmes de recyclage des déchets.

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**
La consultation s'est déroulée de manière très constructive, et très animée. Elle a permis à plusieurs participants de réaliser le rôle joué par l'Union européenne en matière de politique environnementale.